

LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N° 336 | Septembre 2016

DOSSIER

Les sapeurs-pompiers

Zoom

Expo de NUNCO P. 2 de Couv.

Actu

Conférence de géographie P. 07

Rétro

Travaux à l'école P. 22

ZOOM



« Vis-à-vis », une exposition de NUNCO

La nouvelle exposition proposée à la Maison de La Bresse met en avant le travail d'une artiste spinalienne, Nunco.

Par son exposition « Vis-à-vis », elle montre toute l'étendue de son talent dans des créations sculptées et modelées d'un monde poétique, décalé ou humoristique : ici, Germaine, une vieille dame amie des pigeons, là Charlie Parker, ce saxophoniste de jazz qui inspire tant ses créations, ailleurs d'autres personnages grandeur nature.

La liberté, comme l'exprime le jazz, se retrouve dans un « personnage-bilboquet-téléphonique » ou dans l'autoportrait de l'artiste...

Ceux qui aiment la réflexion sauront apprécier « Obsolescence programmée » ou « Babylone », et les cinéphiles ne seront pas en reste avec The Mask ou Gaïa, qui évoque Avatar...

Tout un univers à découvrir, avec les yeux, les oreilles, le marteau et l'imaginaire, du 17 septembre au 13 novembre à la Maison de La Bresse.

Entrée libre,

Du lundi au vendredi, 15h - 18h

Samedi et dimanche, 10h 30 - 12h 30 et 15h - 18h



Vos rendez-vous

Dimanche 25 septembre : Nunco sera présente et créera une œuvre devant le public

En octobre : un stage de création à la façon de Nunco sera proposé par l'artiste du 24 au 28 octobre : au programme, 4 après-midis consacrés successivement au modelage, au moulage, au tirage et à la décoration, pour réaliser son projet artistique complet. Pour les débutants, un atelier d'initiation sera proposé dimanche 23 octobre.

Pour les enfants : un parcours est adapté pour leur permettre de passer un agréable moment avec leurs parents !

D'autres rendez-vous seront proposés en octobre et novembre.



Tables rondes à la Maison de La Bresse

L'exposition « Masques et Bergamasques » de Gilbert Laloux fermera ses portes le 11 septembre. Si vous ne faites pas partie des 4000 personnes qui l'ont visitée, il est encore temps, d'autant plus que l'exposition de masques africains vaut aussi le détour !

Deux tables rondes sont encore organisées dans ce cadre :

Vendredi 2 septembre, à 20h, le collectif « Quatrième Tiers », composé de Gilles Laporte, René Vincent-Viry, Francis Cuny, Annie Tremsal-Garillon et Philippe Colignon, débattera sur le thème « L'art démasqué ».

Dimanche 11 septembre, à 16h, c'est le thème « Masques africains et art primitif » qui sera abordé par Chyc Polhit Mamfoumbi, conteur africain, Paul de Zardain, grand reporter au Gabon, Myriam Schott, plasticienne spécialiste de la 3D et du cinéma d'animation, et Gilbert Laloux.



EDITORIAL



Chers Bressaudes et Bressauds

L'été qui se termine nous a apporté, comme tous les ans, un flot de manifestations sportives, ludiques, culturelles, qui ont, je l'espère, enchanté petits et grands, même si la fermeture de la piscine, suite aux travaux de réhabilitation, a perturbé les habitudes de beaucoup de personnes. Cette fermeture était nécessaire pour permettre aux entreprises mandatées de réaliser la remise en état de ce bâtiment, de le faire en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

Cette période estivale a vu la création d'une nouvelle structure d'accueil et d'activités pour enfants sur notre commune. Cette association, « Rayon de Soleil », a offert ses services pendant toute la durée des vacances d'été 2016 aux enfants de La Bresse et alentours, dès 4 ans. Elle a pu ainsi pallier aux difficultés de garde rencontrées par certains parents notamment pendant les périodes de fermetures des autres structures locales.

Cet été a vu le démarrage de deux gros chantiers de voirie, ceux de la route de Niachamp, et ceux très récemment, de la Grande Rue. Ils ont pu ou peuvent encore gêner le quotidien de beaucoup, mais ce sont des contraintes inévitables pour le bien de tous.

Septembre, c'est bien sûr la reprise des activités pour toutes et tous, mais c'est bien sûr le mois de la rentrée scolaire, avec les retrouvailles des enfants, des pleurs également pour certains nouveaux écoliers.

Je n'oublie pas les dernières semaines de l'année scolaire passée, qui a vu une grande majorité d'entre vous se mobiliser légitimement pour la non-fermeture du collège des Boudières.

Les services du Département ont bien entendu vos arguments ainsi que ceux de la municipalité, et n'ont pas voté cette fermeture, fin juin, comme cela était prévu. Nous restons vigilants : soyez assurés que tout sera fait pour que nos collégiens puissent continuer à étudier dans des conditions optimales.

À tous, je souhaite une bonne rentrée.

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02-04

ACTUALITÉS P. 05-08

DOSSIER P. 09-15

Les sapeurs-pompiers

MLC P. 16-17

CINÉMA P. 17

OTL P. 18

DANS LE RÉTRO P. 19-23

TRIBUNE P. 24

INFOS PRATIQUES P. 25

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°336

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Septembre 2016

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, sapeurs-pompiers de La Bresse, associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juin 2016

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique ressources utiles)

Les autres sujets abordés lors de ce conseil municipal seront présentés dans le prochain bulletin.

Finances

Taxe de séjour - dispositif d'équivalence - liste des établissements concernés

Selon le décret n° 2015-970 du 31 juillet 2015 relatif à la Taxe de Séjour et les articles L 2333-30 et Ln 2333-42 du CGCT, « les hébergements sans classement, mais détenteurs de marques ou de labels peuvent donner lieu à une appréciation d'équivalence lorsque la nature de ces établissements est classable. Le dispositif d'équivalence est basé sur une appréciation aussi objective que possible des critères de classement et des caractéristiques de l'établissement ».

En complément de la délibération du Conseil Municipal du 11 mai 2015 précisant ce dispositif, le Conseil Municipal a validé la liste des établissements non classés avec label qui seraient concernés par cette application du tarif de la taxe par équivalence, telle que tableau ci-dessous. (Lors de sa réunion du 18 avril dernier, le Conseil d'Administration de l'OTL a émis un avis favorable à cette mesure.)

Structure d'accueil	Adresse	Classement label	Classement actuel dans fichier Taxe de séjour	Équivalence de classement
Chambres d'hôtes « Chez Jeanmyvonne »	7 Chemin des Champis	4 clés (Clévacances)	Non classés : 0,60€	4* : 1,30€
Gîte de Groupe « Le Couraège »	83 Route de Vologne	4 clés (Clévacances)	Meublés 2* : 0,94€	4* : 1,30€
Bol d'Air « La Ferme de ma Grand'mère »	76 rue du Hohneck	4 épis (Gîtes de France)	Non classés : 0,60€	4* : 1,30€
Bol d'Air « La Clairière aux Cabanes »	76 rue du Hohneck	2* (Parc résidentiel de loisirs - Location plein air)	Camping 2* : 0,22€	Au minimum camping 3* : 0,50€ (idem HLL Haut des Bluches)
Domaine du Haut des Bluches Chalets	5 Route des Planches	2 épis (Gîtes de France)	Non classés : 0,50€	2* : 0,94€

Liste des Hôtel qui ne sont plus classés (0,60€) mais qui proposent un confort équivalent à celui d'un hôtel 2* (1 €) :
Hôtel de La Poste - Hôtel du Lac des Corbeaux - Auberge des Hauts-Viaux - Auberge des Jonquilles.

Financement des investissements communaux de l'exercice 2016

Lors du vote du budget principal 2016, il a été prévu que le financement des investissements de la Commune serait assuré en partie par la souscription d'un emprunt à hauteur de 1 800 000 €.

Après examen des propositions reçues suite à la consultation auprès de différents établissements bancaires de prêt, cet emprunt sera réalisé auprès du Crédit Mutuel, dont l'offre est apparue la mieux-disante, aux conditions suivantes :

Taux fixe 1,20% - Durée 15 ans
Échéances constantes trimestrielles

Cet emprunt, à un taux exceptionnellement bas, s'avère nécessaire compte tenu des travaux de toiture/étanchéité engagés au complexe piscine loisirs, sans quoi aucun autre chantier ne pourrait être réalisé sur l'année. Les travaux du complexe piscine-loisirs seront amortis sur 15 ans, soit la durée de l'emprunt.

Financement des investissements du service des eaux de l'exercice 2016

Lors du vote du budget annexe du Service des Eaux 2016, il a été prévu que le financement des investissements serait assuré en partie par la souscription d'un emprunt à hauteur de 200 000 €.

Après examen des propositions reçues suite à la consultation auprès de différents établissements bancaires de prêt, cet emprunt sera réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, dont l'offre est apparue la mieux-disante, aux conditions suivantes :

Taux fixe 1,19% - Durée 20 ans
Échéances constantes trimestrielles

Cet emprunt, dont le taux est particulièrement intéressant, est nécessaire pour réaliser les nombreux travaux prévus au budget eau, notamment pour l'amélioration du fonctionnement de la station de traitement de La Lande.

Financement du Poste de Directeur de la MLC

Le contrat de financement du poste de Directeur de la MLC, signé entre l'État (le Fonjep), la MLC et la commune, arrivera à son terme le 31 décembre 2016.

Au regard de l'évaluation positive réalisée le 6 juin dernier en présence de la Présidente de la MLC et du titulaire du poste sur la période écoulée, ce contrat, qui a pour objet de préciser les

conditions dans lesquelles la collectivité territoriale et l'organisme co-financeur (DDCSPP) s'engagent à financer le poste de Direction au sein de la MLC, a été renouvelé pour la période du 1/01/2017 au 31/12/2019 et sur la base d'un coût prévisionnel annuel de 41 400 € pour 2016, dont sera déduite éventuellement la part de l'État.

Subvention à l'association « Rayon de Soleil »

L'association « Rayon de Soleil » est une nouvelle structure d'accueil et d'activités pour enfants sur la commune, offrant ses services pour toute la durée des vacances d'été 2016 aux enfants de La Bresse et des alentours dès 4 ans, à partir du 6 juillet 2016, du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h. Navette gratuite et accompagnement par des professionnels, matin et soir. Accueil à la semaine, à la journée, à la demi-journée, pour pallier aux difficultés de garde rencontrées par les parents, notamment pendant les 2 premières semaines d'août où les autres structures locales sont fermées.

Afin d'aider cette nouvelle structure, une subvention de 10 000 € a été votée par les membres du Conseil Municipal, dont un versement de 3 000 € au démarrage, le solde étant versé sur justificatifs des dépenses, telles qu'exposées dans le budget prévisionnel présenté par l'association.

Baux & conventions - Marchés

Baux - Conventions

Objet	Titulaire	Montant
Convention d'occupation précaire de terrain cadastré AM 132 pour environ 1000 m ² (parc) - 12 ans	M. Hervé Mougel Pré de la Fougère	4,40€/are/an avec minimum de 7,62 €/an
Convention d'occupation de terrain d'aisance de 300 m ² sur les parcelles cadastrées AP1415p et 1424p - (12 ans)	M. Johan Poirot Traverse de la Roche	0,14 €/are/an avec minimum de 7,62 €/an
Renouvellement concession forestière (9 ans) Tour des Roches - Parcelles 46 et 47 - Équipement Orange	Orange France	1 750 € HT Indexation annuelle 1 %
Renouvellement concession forestière (9 ans) Tour des Roches - Parcelles 46 et 47 - Équipement Bouygues	Sté Infracos	1 750 € HT Indexation annuelle 1 %
Renouvellement concession forestière (9 ans) Tour des Roches - Parcelles 46 et 47 - Équipement S F R	Sté Infracos	1 750 € HT Indexation annuelle 1 %
Partenariat pour l'accueil d'une étape de la Route de France féminine 2016	Sarl Organisation Routes et Cycles	22 000 € TTC
Convention d'occupation précaire de la Maison des Associations (Ruche d'Été)	Association Familiale	À titre gratuit
Bail précaire de location d'un local à l'Usine du Daval (90 m ²) à usage de stockage	Sarl Vincent Munsch	90 € HT par mois (1 €/m ²)
Renouvellement de la mise à disposition de l'espace loisirs patinoire pour l'été 2016	Sté Aerotrampoline	49,35 € par jour
Convention d'animation des NAP par des intervenants bénévoles	Mme Alexandrine Ducret et M. J.P List	À titre bénévole
Convention d'animation des NAP par la MLC	M L C	20 € par séance

Travaux d'aménagement de la Grande Rue

Le projet d'aménagement de la Grande Rue, le long de la RD 486, sera réalisé conjointement avec les travaux de réfection de la chaussée départementale. Un groupement de commandes a été constitué avec le Département des Vosges, qui a lancé une consultation en mai dernier.

Le projet vise à aménager les trottoirs, à créer une piste cyclable, à réaliser des travaux sur les réseaux (eau potable, eau pluviale et éclairage public) et à créer un aménagement paysager.

Le 16 juin 2016, la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande s'est réunie et a attribué le marché à l'entreprise Peduzzi de Saint-Amé, pour un montant de 342 677,60 € HT, soit 411 213,12 € TTC. Une subvention de la DETR de 147 328 € est attribuée à la Commune pour l'aménagement des trottoirs et de la piste cyclable.

Démarrage des travaux : 2^e quinzaine d'août.

CONSEIL MUNICIPAL

Marché de conception et réalisation des travaux d'amélioration du fonctionnement de la station de La Lande

Une consultation a été lancée, en janvier 2016, pour un marché de conception et réalisation de travaux d'amélioration du fonctionnement de la station de La Lande, afin d'obtenir un fonctionnement optimal et des analyses conformes en toutes saisons.

Ce marché a été attribué à l'Ent. Degremont Services de 67540 Ostwald pour un montant de 225 039,00 € HT soit 270 046,80 € TTC, y compris les options traitement UV, modification architecture réseau en tour éthernet, réalisation d'un PID et installation d'un nouveau logiciel Magélis.

Demandes de subventions concernant :

- Travaux d'amélioration du fonctionnement de la Lande : peuvent faire l'objet d'aides financières de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Département des Vosges.

La Commune peut escompter des aides financières de l'AERM à hauteur de 35 % maximum du montant HT des travaux éligibles et du Conseil départemental des Vosges, à hauteur de 8 % du montant HT des travaux éligibles.

- Travaux d'extension du réseau d'eau potable du secteur du Bambois :

Une extension du réseau d'eau potable, situé chemin du Bambois, est devenue nécessaire en vue de desservir en eau potable trois habitations jusqu'alors alimentées par une source. Un accord a été trouvé avec les trois propriétaires sur la répartition des

coûts. L'estimation de la part communale des travaux s'élève à 36 666 € HT soit 43 999,20 € TTC.

La Commune peut escompter des aides financières de l'AERM à hauteur de 35 % maximum du montant HT des travaux éligibles et du Conseil départemental des Vosges, à hauteur de 8 % du montant HT des travaux éligibles.

- Maîtrise d'œuvre pour la reconversion de la station de traitement et l'augmentation de la capacité de stockage du réseau du Chajoux. Les préconisations de l'étude diagnostique du réseau d'eau potable, réalisée entre 2012 et 2014, portent notamment sur la qualité des eaux distribuées et la sécurisation de la ressource. Le réseau du Chajoux est jugé le plus préoccupant en termes de sécurité de la ressource et ce d'autant plus que les cuves de stockage sont de faible capacité (105 m³ utiles), dimensionnées avant l'essor urbanistique qu'a connu ce secteur du ban communal, limitant leur faculté d'absorber les pics de consommation en période d'étiage. Le traitement en place (neutralisation et chloration) est sous dimensionné et nécessite de faire l'objet d'une reconversion afin de satisfaire aux critères de conductivité et d'équilibre calco-carbonique. La Commune envisage donc de moderniser et mettre aux normes la station de traitement du réseau « Chajoux » ainsi que d'augmenter sa capacité de stockage.

Pour ce faire, une maîtrise d'œuvre externe ayant toutes les compétences requises afin de mener à bien ce projet a été retenue, pour un montant estimé à 21 900 € HT soit 26 280 € TTC, plan de financement établi de la façon suivante :

Agence de l'Eau (70 %) = 15 330 € - Conseil Départemental (8 %) = 1 752 € - Fonds propres = 4 818 €

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Réalisation graphique et impression du bulletin municipal - Marché à bons de commande	Socosprint (4 ans)	Estimé mini 20 maxi 30 000 € HT	Selon quantité et nombre de pages
Réhabilitation du complexe piscine Lot 5 Peinture faux plafonds	Pro'CD SAS de Gérardmer	8 260,80 €	9 912,96 €
Travaux de mise aux normes d'accessibilité du Groupe scolaire du Centre :			
- Lot 1 - Gros Œuvre	Constr. Le Rainde - La Bresse	31 441,06 €	37 729,27 €
- Lot 2 - Menuiserie Bois	Menuiserie Vaxelaire La Bresse	31 763,04 €	38 115,65 €
- Lot 3 - Plâtrerie Peintures	Infructueux		
- Lot 4 - Revêtements de sol	Ent Robey - Grandviller	10 767,55 €	12 921,06 €
- Lot 5 - Serrurerie	Ent Schweitzer - Remiremont	7 734,75 €	9 281,70 €
- Lot 6 - Plomberie - Chauffage	Ent Vannson SAS - Le Thillot	14 866 €	17 839,20 €
- Lot 7 - Électricité	FMT Divoux SAS - Épinal	16 732,46 €	20 078,95 €
- Lot 8 - Plateforme élévatrice	AMS Ascenseurs Multi services	20 619,01 €	21 753,06 €
Maîtrise d'œuvre Transformation ancienne MLC en Maison des Associations - Avenant 1	In Situ Architectes	5 200 €	6 240 €
Fixation définitive du montant des honoraires suite à redimensionnement du projet	Nouveau montant marché	14 000 €	18 000 €

Protocole Territorial sur la Communauté de Communes de la Haute Moselotte

Vous êtes propriétaire/occupant de votre logement de plus de 15 ans et vous souhaitez réduire votre facture de chauffage, tout en améliorant le confort de votre habitation, c'est possible avec le dispositif de Protocole Territorial et le programme « Habiter mieux » !

Vous pouvez ainsi bénéficier, sous conditions de ressources, d'aides financières intéressantes de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la Communauté de Communes ainsi que d'un accompagnement personnalisé pour réaliser vos travaux de rénovation thermique, permettant un gain énergétique de 25% minimum.

Pour votre information, les taux de subvention s'échelonnent entre 35 et 100% du coût des travaux, selon les conditions de ressources et la nature des travaux réalisés.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de compléter un questionnaire de le transmettre à l'ANAH. Vous serez ensuite contacté par un organisme agréé qui établira un diagnostic gratuit de votre situation. Cette démarche ne vous engage en rien.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également contacter la permanence de l'ANAH, chaque matin, de 9h à 11h30, au 03 29 69 13 76 ou consulter le site cchmo.net, rubrique « Services à la population ».

Lotissement « Les balcons de la Rigue »

Les travaux de viabilisation du lotissement « Les Balcons de la Rigue » sis « chemin de la Rigue » sont maintenant terminés. Il reste à ce jour 12 parcelles disponibles.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Services Techniques Municipaux - 7 route de Niachamp - Tél. : 03 29 25 53 89



Tournée d'automne des terrains

En vue de la tournée d'automne de la commission des terrains, toutes les personnes désireuses de procéder à une acquisition, un échange ou une location de terrain communal sont invitées à déposer leur demande **pour le 10 septembre 2016 au plus tard, exclusivement par lettre adressée à :**

M. le Maire - Commission des terrains - B.P. 11 - 88250 La Bresse

Bouchons handicap 88

Désormais, vous pouvez déposer vos bouchons dans l'un des tonneaux bleus mis à disposition au Super U, au Carrefour Contact, à la déchetterie, à l'école maternelle La Tourterelle, à l'école Saint-Laurent, et chez M. Godel (responsable local) au 16 rue Mougel Bey.

Tous les bouchons sont récupérés : plastique, liège, faux liège, métal, de toutes les couleurs et de toutes les tailles.

L'association Bouchons Handicap 88 les valorise et les fonds récupérés servent à soutenir les enfants en situation de handicap dans les Vosges.

Renseignements : 06 41 77 03 37

KARAM'ELLE
NOUVEL Espace...
NOUVELLE COLLECTION
Automne 2016

5, Place du Champstel - 88250 La Bresse

La P'tite Brasserie
03-29-25-43-29
Fermeture le mardi soir, mercredi et samedi midi

la p'tite brasserie la bresse

Place du Champstel 5 rue de l'église
info@bresse-hoteldelaposte.com 88250 LA BRESSE

ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants

Les cuvées vosgiennes



Depuis le 14 juillet, les cuvées vosgiennes ont ouvert leur nouveau site de vente et de fabrication, au 34 route de Vologne. Pour l'occasion, un nouveau vin, « le grand apéritif

du chalet » au foin et au bois de chêne a vu le jour. Les autres créations sont bien sûr toujours disponibles. À consommer avec modération !

Vacances été/hiver : Du lundi au samedi : 9 h 30-12 h - 14 h 30-18 h 30 - le dimanche 10 h 30-12 h 30 - 15 h-18 h

Hors vacances été-hiver : fermé le mercredi et le dimanche

Tél. : 06 82 12 44 75 - www.cuveesvosgiennes.fr

Une certification pour Laurence Vanhaeren, écrivain public

Laurence Vanhaeren, alias « Lau de la Vallée », a obtenu le niveau « expert » au Certificat Voltaire le 1^{er} juin dernier. Ce label vous garantit une qualité orthographique optimale pour les prestations de correction et d'assistance à l'écriture.



Votre bien entre de bonnes mains



Pour que votre résidence secondaire ne soit que du plaisir :

- Ménage de votre maison après votre départ,
- Vérifier l'absence d'éventuels désagréments, régulièrement ou ponctuellement,
- Préparer votre arrivée (dépoussiérage

chauffage, approvisionnement via drive...)

- Accueil des professionnels nécessaires en cas de besoin
- Réception de vos colis ou livraison
- ...

Mme Sylviane Schott - Tél. : 06 86 42 24 25
votrebienentredebonesmains@gmail.com
www.votrebienentredebonesmains.com

Permanence de l'ONAC-VG

Le service départemental de l'ONAC-VG des Vosges tiendra une permanence en mairie, salle du Champstel, le mardi 6 septembre de 9 h 30 à 12 h 30.

Appel à projet du Parc des Ballons : solidaire avec la nature

Vous êtes un habitant, un collectif de citoyens, une association. Vous avez un projet mettant en valeur la nature qui vous entoure, des lieux cachés ou oubliés ?

Votre projet favorise les échanges de savoirs, de compétences en lien avec les ressources locales, les rencontres entre les habitants et les générations ?

Si son budget est inférieur à 5000€, le projet peut être soutenu techniquement et/ou financièrement, par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, jusqu'à 80 % des dépenses dans la limite de 2000€ par projet.

Exemples d'idées, de projets qui peuvent toucher plusieurs domaines à la fois : valoriser les vergers oubliés, partager la connaissance des plantes sauvages, créer des cabanes pour tous, organiser un chantier nature innovant...

Pour plus d'informations : b.herbertz@parc-ballons-vosges.fr
Tél. : 03 29 60 08 37 - <https://lc.cx/4vA3>

Bibliothèque

La Bibliothèque pour tous aimerait avoir le retour des lecteurs par rapport à son organisation.

Un questionnaire est en ligne sur le blog : cbptlabresse.blogspot.fr.
Merci d'avance de votre participation.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, et samedi de 16 h 30 à 18 h 30 au CCS, 12 rue Mougel-Bey.

TAXI DENIS
TÉL : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28
4 véhicules climatisés de 4 à 8 passagers
Toutes distances 7/7j - Transport de personnes
Malades assis - Conventionné CPAM et autres caisses.
colis. Messagerie. Aéroports (Mini bus)
40 Route du Droit - LA BRESSE

Concert gospel et zydeco

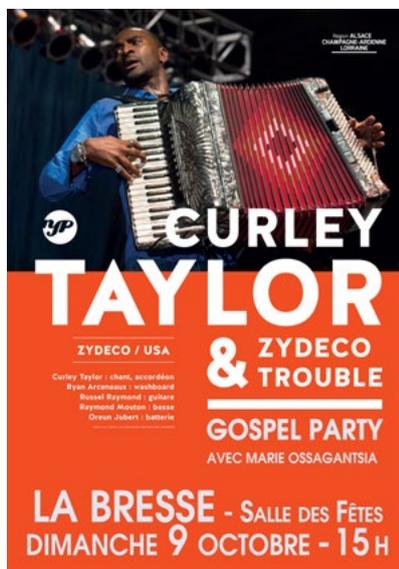
En partenariat avec le célèbre festival Nancy Jazz Pulsations, nous vous proposons cet automne une scène « Nouvelle Orléans ».

Une première partie gospel sera animée par la talentueuse Marie Ossagantsia ; la deuxième partie vous fera découvrir le zydeco, un genre de musique créole typique de Louisiane, dominé par l'accordéon et la washboard, avec Curley Taylor and Zydeco Trouble. Impossible de rester sur sa chaise avec ce groupe ultra-dynamique qui n'hésite pas à faire participer le public.

Salle des fêtes, dimanche 9 octobre, 15 h

Tarif : 20 € / 15 € / gratuit jusqu'à 10 ans

Réservations dès le 15 septembre : Mairie, Office de Tourisme



Orchestre d'harmonie

Si vous pratiquez un instrument depuis au moins deux ans et que vous avez envie de jouer en groupe, les harmonies de La Bresse et de Cornimont vous proposent de les rejoindre. Les répétitions ont lieu le samedi de 17h à 18h. Vous apprendrez à faire partie d'un ensemble pour préparer des concerts.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter

Julie Richard pour la Bresse - Tél. : 06 16 28 34 43 ou Jean-Noël Auer pour

Cornimont Tél. : 06 73 34 48 00. À bientôt !

Associations, annoncez vos événements

Le quotidien Vosges Matin évolue et sa correspondante locale Marie-Ange Mansuy ne peut plus désormais annoncer les événements que les associations lui faisaient parvenir (manifestations, lotos, balades...). Pour annoncer ces événements, il vous faut désormais aller sur www.vosgesmatin.fr/loisirs/organisateurs : vous n'avez plus qu'à remplir les formulaires.

Géographie : catastrophes naturelles et changement climatique

«La récurrence des catastrophes « naturelles » est-elle accélérée par les changements climatiques actuels ?», telle est la question qui sera traitée par Bertrand Lemartinel, professeur à l'université de Perpignan, vendredi 30 septembre, à 20 h, à la Maison de La Bresse.



Les médias nous rabâchent que les catastrophes « naturelles » ou réputées telles connaissent une fréquence accrue depuis le dix-huitième siècle, en raison de l'impact des activités humaines sur le climat. Sans remettre en cause le réchauffement climatique, Bertrand Lemartinel se propose de vérifier cette affirmation, en examinant les autres causes possibles des problèmes recensés, et de voir quels intérêts peuvent être cachés sous la version « médiatiquement correcte ».

Cette conférence s'inscrit dans le cadre du Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, qui se déroule du 30 septembre au 2 octobre, sur le thème « Un monde qui va plus vite ? ».

POIROTBOIS CONSTRUCTIONS    

collection **ALPAGE**

catalogue disponible

PRS **ENTRETIEN PAYSAGER**

- TONTE DE PELOUSE
- TAILLE DE HAIES ET D'ARBUSTES
- FAUCHAGE / DEBROUSSAILLAGE
- ELAGAGE / ABATTAGE
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- DEBARRAS / EVACUATION DECHETS
- DENEIGEMENT ACCES ET TOITURE

Tel : 06.07.95.18.28  PRS

CONTACT : Philippe RICHARD LA BRESSE Email : philipperichards@club-internet.fr

ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants

Alessio Menuiserie

Crée en 2016 et bénéficiant du savoir-faire et de l'expérience de son personnel,

Alessio Menuiserie est à même de vous proposer tous travaux en menuiserie intérieure/extérieure et agencement.

Nous étudions ensemble votre projet.

N'hésitez pas à nous contacter. Tél. : 03 29 22 37 28

alessio.menuiserie@orange.fr



Nous sommes situés au 21 chemin des Écorces, où sont regroupées, aujourd'hui, les sociétés : Roci Industrie (Vente d'outils coupants) - Roci Bois (Vente d'outils

pour machines à bois) - Julien.M (Découpe de bois et PVC sur mesure)

Vosges Dépannage

Depuis le 12 juillet, « Vosges Dépannage » est à votre service pour tous travaux de ramonage, plomberie, chauffage, entretien de chaudière. . .



M. Yann Mazille - 1 chemin du Breuil - 88250 La Bresse

Tél. : 06 49 74 65 07 - yann.mazille@gmail.com



Nouveau Karam'elle

Agnès aura le plaisir de vous recevoir dans un nouvel espace très accueillant, pour toutes les femmes, du 34 au 52 !

Dès l'ouverture, vous découvrirez la nouvelle collection automne « Morgan de Toi »

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h et le dimanche de 10 h à 12 h

5 Place du Champstel - Tél. : 03 29 23 91 60

Accueil des nouveaux habitants

Depuis plusieurs années, la ville de La Bresse organise une réception pour accueillir les nouveaux habitants. Cette rencontre permet de découvrir la commune et ses richesses.

Afin de recevoir une invitation à ce rendez-vous, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie, avant le 24 septembre ou à envoyer vos coordonnées par mail : info@labresse.fr

Découvrez les nouveautés de Just'O'Corps

Vous avez envie d'entretenir votre capital santé, quel que soit votre niveau sportif ? Rejoignez l'association Just'O'Corps, qui propose quelques nouveautés pour cette rentrée :

- **Pilates** : jeudi 19 h 30 - 20 h 30 au CCS ancienne salle de musique.
- **Danse de salon solo** : lundi 18 h - 19 h pour les débutants, au CCS ancienne salle de musique et 20 h 15 - 21 h 15 pour les confirmés au CCS salle annexe.
- **Danse libre** : lundi 11 h - 12 h au CCS ancienne salle de musique.

et toujours :

- **Gym douce** : lundi et jeudi 10 h - 11 h au CCS ancienne salle de musique.
- **Gym zen** : lundi 19 h - 20 h au CCS ancienne salle de musique.
- **Gym active** : lundi 20 h - 21 h 30 au CCS ancienne salle de musique et jeudi 19 h 30 - 21 h au Gymnase.
- **Gym Adaptée** : jeudi 11 h 15 à 12 h 15 au CCS ancienne salle de musique.
- **Step** : mardi 19 h 15 - 20 h 15 au CCS ancienne salle de musique.
- **Step/Gym/Danse Latino** : mardi 20 h 15 - 21 h 15 et jeudi 9 h - 10 h au CCS ancienne salle de musique.

La première séance d'essai est gratuite, alors, tous à vos baskets !
Reprise des cours le 13 septembre avec Camille, le 15 avec Agnès, Maryse et Liliane

Pour tout renseignement, contactez Nathalie : 03 29 25 59 97 ou Laurence : 06 795 795 58.

Boucherie ~ Charcuterie

TRAITEUR
CHEZ FRED



LA BRESSE
03.29.25.41.19

www.boucherie-traiteur-bierren.com
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

LE DOSSIER

Les sapeurs-pompiers



« *Courage et dévouement* ». Ces mots sont la devise des sapeurs-pompiers qui, depuis leur origine, ont su mettre en pratique ce mot d'ordre tout en s'adaptant au matériel moderne, aux nouvelles compétences... Au cours de votre lecture, vous allez découvrir le quotidien de ces femmes et hommes courageux chargés, entre autres, du secours à la personne... Toujours prêts à « décaler », à intervenir !

Je vous souhaite une bonne lecture.

Alexandrine Ducret, Adjointe aux relations avec les Sapeurs-Pompiers

LE DOSSIER

Un peu d'histoire

Les pompiers n'existent officiellement que depuis la Révolution. En 1790, les municipalités sont chargées de prendre des précautions pour prévenir et faire cesser les incendies. Une loi de 1791 oblige les communes à disposer d'une pompe à incendie, qui conditionne la formation d'une compagnie de pompiers. En 1815, la désignation des pompiers, qui sont des civils, est réservée aux maires, celle des sous-officiers au préfet.

Les archives de La Bresse ayant été détruites en 1944, il est difficile de retracer l'histoire des pompiers locaux. La plus ancienne mention de leur corps a été retrouvée sur un arrêté municipal de Cornimont datant de 1820 : il est question d'une pompe à incendie et de seaux achetés l'année précédente pour les pompiers de La Bresse.

1803 : le grand incendie de La Bresse

Le 3 avril 1803, un incendie est déclenché par une planche à pain en feu qu'une femme avait appuyée contre le bardage de sa maison. Le

vent violent qui souffle ce jour-là embrase rapidement la maison, puis tout le cœur du village : l'église, l'école, la mairie, la cure, et une quinzaine de maison sont détruites en quelques heures.

La violence du vent est telle que des bardeaux enflammés volent jusqu'au fond du Chajoux. Toute la population s'affaire à mettre à l'abri du feu les bêtes, les meubles et les outils. À l'église, le prêtre sauve le calice et le ciboire et alors qu'il sort en courant, les cloches rougies par le feu s'écrasent juste derrière lui.

39 familles se retrouvent sans abri. La solidarité s'exerce aussitôt, pour loger les malheureux et reconstruire le village.

En 1831, les pompiers sont intégrés dans la Garde Nationale, ils sont donc également chargés du service d'ordre. À La Bresse, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est commandée par le Capitaine Nicolas Arnould, sous l'autorité de François Claudel, maire de la commune.

En 1870, les compagnies de sapeurs-pompiers sont séparées de la Garde Nationale. De la Compagnie de La Bresse, on ne sait que peu de choses, puisque seules deux traces ont été retrouvées : un règlement du service de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers signé par le maire Sébastien Mougel en 1877, et un arrêté préfectoral du 7 juin 1887 nommant Vincent Antoine Capitaine, sous l'autorité d'Albert Claudel, maire de La Bresse.

Au début du vingtième siècle, la Compagnie est répartie en 6 sections de 15 à 20 hommes : la section du Centre (équipée de deux grosses pompes à bras sur chariot à 4 roues), celle de Vologne, du Chajoux, du Bâs, de Grosse-Pierre, du Droit (équipées chacune de 4 pompes sur chariot à 2 roues). Une motopompe fait son apparition dans les années 30.

Pendant la Guerre, les Sapeurs-pompiers sont chargés de la défense passive. En juin 1940, plusieurs immeubles sont incendiés au carrefour des vallées ainsi que quelques maisons sur les hauteurs environnantes. La tâche des pompiers est sérieusement handicapée par le bombardement intense et par le fait que beaucoup d'entre eux sont mobilisés.

Sapeur ?

Au Moyen-âge, les pompiers « sapaient » le feu, c'est-à-dire qu'ils isolaient le foyer. À l'époque, il n'y avait pas de réseau d'eau et les maisons étaient le plus souvent en bois. Lorsqu'un feu se déclarait, les secours abattaient tout ce qui se trouvait autour afin de limiter la propagation du feu. On disait que le feu était éteint quand il n'y avait plus rien à brûler ! De là le nom de sapeur au service incendie.

Pompier ?

Un pompier est à l'origine un constructeur de pompe. C'est seulement au milieu du 18^e siècle que le mot, par extension s'applique aux « soldats du feu ». Aujourd'hui, les incendies ne représentent plus qu'une petite partie des interventions des pompiers.



Sous l'Occupation, beaucoup de pompiers en fonction entrent dans la Résistance.

En octobre 1944, un intense bombardement des Alliés entraîne des incendies, mais aussi des victimes parmi lesquelles le Caporal Jean Morel, mort en service commandé. Un mois plus tard, La Bresse est détruite par les Allemands. En 1955, les pompiers de La Bresse recevront la fourragère tricolore, pour actes de courage et de dévouement lors des événements de 1944.

Suite à la destruction de La Bresse en novembre 1944, des baraquements sont édifés en attendant la reconstruction : étant en bois, ces logements provisoires accroissent le risque d'incendie.

Le 22 septembre 1946, le Corps des Sapeurs-Pompiers de La Bresse est reconstitué officiellement sous le commandement du Lieutenant Maurice Remy, avec 46 hommes. Les années qui suivent permettent aux pompiers de s'organiser et de mieux s'équiper : une sirène est installée dans le clocher de l'église, des tuyaux, tenues, motopompes et véhicules sont achetés, un bâtiment est construit (emplacement actuel).



▲ Remise de drapeau en 1954

En 1976, le Corps de Sapeurs-Pompiers de La Bresse est rattaché au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) des Vosges.

En 1987, le Centre de Traitement de l'Alerte départemental est mis en place : tous les appels au 18 sont centralisés et gérés dans ce centre, des professionnels veillent 24 heures sur 24 et engagent les moyens nécessaires à chaque appel. Cette révolution technique permet plus d'efficacité et la complémentarité des Centres de Secours.

À cette période, les pompiers prennent en charge le secours à la personne, ce qui accroît très significativement leur activité.



▲ Remise de fourragères aux nouvelles recrues ayant terminé leur formation (1960)

Le 22 décembre 1998, le Corps Communal est dissout et le Centre de La Bresse est intégré au Corps départemental des Vosges. Désormais, tous les pompiers des Vosges ne forment qu'un seul Corps. Mais l'Amicale des Sapeurs-Pompiers permet de garder la convivialité au niveau de la commune.

La limonade de pompiers

Il est de coutume pour la municipalité d'offrir un vin d'honneur aux pompiers après les cérémonies.

Le 8 mai 1951, après la messe, le cortège se dirige donc vers l'auberge où sera servi un vin blanc d'Alsace. Irrité par un arrêt impromptu du défilé, le sous-lieutenant adjoint au chef de corps (en l'absence de ce dernier) ordonne à l'hôtelier de servir à tous ses hommes de la « limonade », c'est-à-dire du champagne, plutôt que le vin blanc traditionnel.

Quand la facture arrive à la mairie, le maire la retourne à l'hôtelier en précisant : « Vous voudrez bien faire régler la différence par la personne qui vous a commandé le champagne, libre à lui, si mes renseignements sont exacts, d'en imputer d'autant la caisse des Sapeurs-Pompiers ».

Au final, comme les pompiers n'avaient commandé que 3 bouteilles de champagne contre 6 bouteilles de blanc autorisé, ils n'ont pas eu de différence à régler.

Mais depuis ce temps, à La Bresse, le champagne est surnommé « limonade des pompiers ».

LE DOSSIER

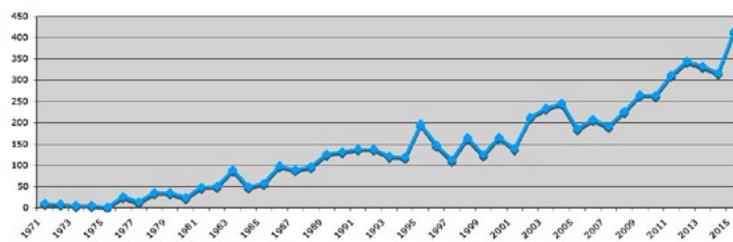


Les missions des Sapeurs-Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers interviennent bien sûr pour les incendies, mais ce type d'intervention, bien qu'essentiel, est aujourd'hui très minoritaire. Ces 3 dernières années, ils n'ont représenté qu'une soixantaine d'interventions sur plus de mille pour les pompiers de La Bresse.

Les pompiers sont également appelés pour des accidents de la voie publique, des destructions de nid de guêpes, et surtout pour des secours aux personnes. Ces dernières demandes ont triplé en 10 ans.

En 2016, au 1^{er} août, on dénombrait 230 sorties pour les sapeurs-pompiers de La Bresse : 175 pour des secours à la personne, 18 pour des incendies, 16 pour des accidents de circulation, et 21 autres opérations.



▲ Evolution des interventions de 1975 à 2015





Comment se passe une intervention ?

Si quelqu'un appelle le 18 (pompiers) ou le 15 (SAMU), ou encore le 112 (numéro européen d'urgence), la communication arrive sur le Centre de Traitement de l'Alerte, une plate-forme interconnectée des pompiers et du SAMU. Aussitôt, le CTA enclenche les moyens adaptés, qui seront bien sûr différents s'il s'agit d'une chute en montagne, d'un accident domestique ou d'un feu de cheminée.

Le centre de La Bresse reçoit donc les instructions précises : adresse et coordonnées de la victime, véhicule à utiliser, nombre de pompiers à engager, et éventuellement les autres renforts mobilisés (par exemple gendarmes secouristes en montagne, hélicoptère...).

Il n'y a aucun pompier professionnel à La Bresse, ce sont tous des volontaires. Les pompiers de réserve au moment de l'alerte sont « bipés », et doivent se rendre au plus vite à la caserne. Le premier arrivé confirme sa présence au CTA et reçoit les instructions. Quand l'équipe est au complet, ils partent sur les lieux indiqués.



Fumer comme un pompier ?

Au XIX^e siècle, les sapeurs-pompiers, vêtus de tissus épais, s'arrosaient avant d'attaquer le feu. Ils ressortaient des incendies enveloppés d'un nuage de vapeur. D'autres enduisaient de graisse leurs épais manteaux en cuir avant d'affronter les flammes, pour se protéger de la chaleur. Cette graisse, en cuisant à proximité des flammes, dégageait une forte fumée.

Toujours au XIX^e siècle, les pompiers utilisaient des pompes à vapeur qui fumaient beaucoup. Les sapeurs-pompiers installés à bord de ses engins étaient donc enveloppés de fumée.

Ainsi naquit la formule « fumer comme un pompier », qui n'a rien à voir avec la cigarette !

Dans le cas d'un incendie, par exemple, l'équipe est constituée d'un sous-officier qui est chef d'agrès, d'un conducteur poids lourd, d'un binôme d'attaque et d'un binôme d'alimentation. Le chef d'agrès est chargé de commander l'opération, d'effectuer les reconnaissances, de prévoir et effectuer les sauvetages, de couper le gaz et l'électricité, éventuellement de demander des renforts. Le binôme d'attaque, un caporal et un sapeur, a pour tâche d'éteindre l'incendie, et le binôme d'alimentation d'alimenter le véhicule en eau.

À partir du moment où au moins deux véhicules sont engagés, un chef de groupe prend la tête de l'intervention. Et si jamais plusieurs chefs de groupes étaient nécessaires, un chef de colonne superviserait les opérations (pour un sinistre important nécessitant des opérations variées).

Les véhicules et certains talkies-walkies étant géolocalisés, l'intervention peut être suivie par le CTA, ce qui s'avère précieux par exemple dans le cas où il faudrait un hélipontage.

LE DOSSIER

Comment sont organisés les centres de pompiers ?

Il existe 3 types de centres :

1. Les CPI : centre de première intervention (Basse sur le Rupt, Ventron...) : ils sont dotés d'un véhicule de première intervention avec une motopompe, pour des feux et des secours à la personne.
2. Les CIS : centre d'intervention et de secours (La Bresse, Cornimont, Saulxures...) : ils ont davantage de véhicules, notamment un véhicule de secours aux victimes (VSAV, avec brancards et matériel médical), un fourgon porteur d'eau.
3. Les CSP : centre de secours principaux (Remiremont, Épinal...) : ils disposent d'une grande échelle, de 2 VSAV, de 2 porteurs d'eau, etc. Ils ont des permanences dans le centre 24h/24.

Sans oublier le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), qui est le véritable centre administratif et technique des pompiers du département. Il comprend le personnel administratif et les ateliers pour réparer le matériel.

Le centre de La Bresse est donc un CIS. Il n'y a aucun permanent dans le centre, mais 46 volontaires prêts à intervenir selon un planning très rigoureux. Le centre abrite 5 véhicules : un porteur d'eau, un VSAV, un véhicule léger, pour les reconnaissances ou les interventions légères à 2 personnes, un véhicule tout usage (pour les chiens errants, les inondations, les ascenseurs bloqués...), et un Dévidoir automobile tout terrain, disposant de 3 km de tuyau pour des interventions éloignées de points d'eau.



Se former, avec le PSC1

Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une blessure par un couteau ou une brûlure, une fuite de gaz ou un départ de feu chez vous, un accident de la route... nombreux sont les risques de la vie quotidienne.

La formation PSC1 permet d'acquérir les bons réflexes et peut-être de sauver une vie. Elle est ouverte à tous dès 10 ans et se fait sur une seule journée.



S'engager

À La Bresse, les sapeurs-pompiers sont tous des citoyens volontaires. Pour que ce service continue d'exister, il est indispensable que d'autres personnes s'engagent, car les effectifs sont à la baisse, mais le nombre d'interventions à la hausse. Il est possible de s'engager dès 16 ans dans les sapeurs-pompiers : les missions étant variées et parfois très techniques, une formation assez longue et intense est dispensée avant d'être apte aux interventions.

Certains se sont engagés entre 11 et 18 ans dans les JSP (jeunes sapeurs-pompiers), et ont suivi une formation tout au long de l'année scolaire pendant 4 ans.





Les amicales des sapeurs-pompiers

Ce sont des associations qui réunissent les pompiers. Grâce à la vente de calendriers et autres recettes de fêtes, ils peuvent organiser les cérémonies de la Sainte-Barbe, adhérer aux unions départementales, régionales et nationales, acheter divers équipements (radio, café, micro-onde...) et garantir un peu de convivialité après les interventions.



Petit dictionnaire du jargon :

- Décaler** : partir en intervention
- Un rif** : un feu
- Le piaf** : jeune sapeur-pompier
- Le sarce** : vieux sapeur-pompier
- Les grenouilles** : pompiers-plongeurs
- Le cambouis** : conducteur d'engin incendie
- Se faire craquer** : se faire remonter les bretelles
- Une remisarde** : une femme se montrant très attirée par les pompiers
- Une piche** : personne en état d'ébriété
- Un client** : personne ayant souvent recours aux pompiers
- Plein phares** : victime ayant les pupilles dilatées
- Les fenêtres allumées** : quand les flammes sortent par les fenêtres, synonyme d'embrasement généralisé
- Une nuit en peau de saucisson** : quand on « décale » plusieurs fois dans la nuit

MLC

La saison 2016-2017 est placée sous le signe de l'engagement associatif avec de l'adaptation et de la nouveauté dans certains secteurs, notamment avec la valorisation d'activités autour du cirque et de l'espace Ludothèque.

Chaque usager peut venir essayer gratuitement l'une ou l'autre activité gratuitement jusqu'au 24 septembre. Le programme général précise également les séances de découverte avec les intervenants.

Nous invitons les personnes qui ont de la disponibilité à partager leur temps et leurs passions dans la mise en œuvre de manifestations, l'ouverture de clubs (jeux de carte, jeux de dames, échecs...), astronomie, sciences de la terre, etc.

Poussez la porte de la MLC pour partager ce bel élan créatif et monter que la MLC, cette année encore n'a pas les ailes trop lourdes pour s'envoler.

Bienvenue aux nouveaux intervenants et aux nouveaux adhérents, merci à nos partenaires institutionnels et locaux, et belle rentrée à tous.

Le président, Francis Caldera

Retour sur les activités de l'été

Accueil de loisirs enfants

Cet été à la MLC, parmi les divers jeux et activités, les petits agents secrets (thème de la 2^e semaine) sont partis à la recherche de la montre-caméra de Grand-Père Marcel, dans un Cluedo géant. Après les interrogatoires des suspects, c'est Maurice, le voisin



de Marcel, qui a été reconnu coupable, car il fabriquait un mélange d'engrais magique qui lui permettait de gagner le concours de cucurbitacées tous les ans et il avait peur que cela se sache par les vidéos de la montre... Bravo à nos agents !

Parmi les sorties hebdomadaires, la visite d'une biscuiterie en Alsace a particulièrement intéressé les gourmands. Charlotte sur la tête,

surchaussures aux pieds et mains désinfectées, un groupe décorait des biscuits avec noisettes et amandes pendant que l'autre visitait la fabrication. Les enfants ont dégusté un boudoir tout juste sorti du four, puis



un goûter maison avant de repartir chargés de leurs gâteaux décorés et autres victuailles achetées sur place.

Sur le site du Neufpré (nouveauté de l'été), des activités différentes ont été proposées : bivouac sous tente, parcours aventureux, parcours de santé, fabrication de radeaux...

Et puis, les jeux les plus ordinaires sont parfois les plus appréciés : rien de tel qu'une bonne partie de cache-cache au CCS !



Chantier Jeunes 2016

Le chantier jeunes avait pour thème le « Land Art ». Le land art est une forme d'art de pleine nature, où une idée prend racine et évolue dans le paysage. Les jeunes employés de ce chantier ont choisi le thème de la paix dans un monde en guerre : les adolescents qui ont entrepris ce travail ont été très impliqués dans l'ensemble du projet, et ont pu se rendre compte qu'un métier peut avoir un sens profond, au-delà de son éventuelle pénibilité, et qu'une passion peut devenir un réel emploi d'artiste.

Barcelone

Les vacances peuvent être le moyen de découvrir le monde tout en s'amusant : c'est cette philosophie que la MLC a proposée avec une virée sur les côtes espagnoles avec 15 ados. Au programme, de la culture (visite du Musée Dali, du quartier Picasso) et du sport (découverte de la Slack line et du Snorkeline), encadrés par une équipe d'animation dynamique et efficace, pour une expérience gravée à jamais dans la mémoire des jeunes.



Les activités de la rentrée

Judo, Acti-kids, Zumba-kids, ateliers cirque, etc. sont toujours au programme pour les enfants, en activité extra-scolaire.

Pour les adultes, le choix est vaste entre activités sportives (judo, zumba, aikido, yoga, cirque, fitness-piloxing), apprentissage des langues (anglais, espagnol) et activités créatives (sculpture sur bois, couture).

Début des activités le 12 septembre, programme détaillé sur www.mlclabresse.com

Ludothèque

Cet espace, unique sur la CCHMo, dispose de 900 jeux et est ouvert aux familles ou aux enfants seuls à partir de 8 ans. Il est possible d'emprunter des jeux ou de jouer sur place avec la carte d'adhérent.

On peut y fêter son anniversaire (formule maquillage ou grand jeu anniversaire), avec 10 copains maximum et la présence d'un parent, mercredi ou samedi de 14 h 30 à 17 h (sur réservation).

La ludothèque accueille également des ateliers créatifs, le relais d'assistantes maternelles et d'autres structures locales. Elle organise des animations : balade en jeu, soirée casino, concours de belote...

L'atelier malin - couture

Apprenez les bases de façon ludique : ourlet, fermeture, broderie, pose de biais, comment donner une seconde vie aux vêtements, assemblage sans machine ! Ouvert aux adultes et aux enfants.

Photographie : Concours

Le 18^e Concours photo amateur est lancé, avec pour thème : « entre-deux ». Déposez vos travaux avant samedi 19 novembre, ils seront exposés à partir du 28 novembre à l'ECSP de Cornimont, puis à partir du 17 décembre à la Maison de La Bresse.

Participation : 4 € pour 3 travaux déposés. Le règlement et les modalités d'inscription sont sur www.mlclabresse.com.

Séance découverte et organisation des séances : vendredi 9 septembre à 19h 15, à la MLC

Racines bressaudes

Rejoignez ces passionnés d'histoire locale pour partir à la recherche du passé de La Bresse. Une exposition hommage à Paul Didierlaurent est en préparation (30 septembre - 6 novembre) avec la complicité de la famille et de personnalités locales attentionnées.

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 31 août
Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 31 août au 6 septembre



INSAISSABLES 2

Sortie : 27 juillet 2016 (2h 05). Thriller, action, comédie américaine de Jon M. Chu avec Jesse Eisenberg, Mark Ruffalo, Woody Harrelson.

COMME DES BÊTES

Sortie : 27 juillet 2016 (1h 27). Animation, Comédie américaine réalisée de Yarrow Cheney, Chris Renaud avec Philippe Lacheau, Willy Rovelli, Florence Foresti.



Semaine du 7 au 13 septembre



SUICIDE SQUAD (3D)

Sortie : 3 août 2016 (2h 10). Action, fantastique américain de David Ayer avec Will Smith, Jared Leto, Margot Robbie

L'ÉCONOMIE DU COUPLE

Sortie : 10 août 2016 (1h 40min). Comédie dramatique belge, française de Joachim Lafosse avec Bérénice Bejo, Cédric Kahn, Marthe Keller.



Semaine du 14 au 20 septembre



JASON BOURNE

Sortie : 10 août 2016 (2h 03). Action, thriller américain de Paul Greengrass avec Matt Damon, Tommy Lee Jones, Alicia Vikander.

PETER ET ELLIOT LE DRAGON

Sortie : 17 août 2016. Aventure, comédie, fantastique, famille américaine de David Lowery avec Oakes Fegley, Bryce Dallas Howard, Robert Redford.



Semaine du 21 au 27 septembre



STAR TREK (3D)

Sortie : 17 août 2016 (2h 03). Science fiction, Action, Aventure américaine de Justin Lin avec Chris Pine, Zachary Quinto, Simon Pegg.

TONI ERDMANN

Sortie : 17 août 2016 (2h 42). Drame allemand, autrichien de Maren Ade avec Peter Simonischek, Sandra Hüller, Michael Wittenborn.



Semaine du 28 septembre au 4 octobre



DIVINES

Sortie : 31 août 2016 (1h 45). Drame français de Houda Benyamina avec Oulaya Amamra, Déborah Lukumuena, Kevin Mischel.

UN PETIT BOULOT

Sortie : 31 août 2016 (1h 37). Comédie française de Pascal Chaumeil avec Romain Duris, Michel Blanc, Alice Belaidi.



Contact : mlclabresse@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

À votre disposition du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net



Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

Jusqu'au 11 septembre, tous les jours : 10h - 13h et 15h - 19h.

À partir du 12 septembre, du lundi au vendredi : 15h - 18h,
samedi et dimanche : 10h30 - 12h30, 15h - 18h

Tél. : 03 29 62 65 95

Quoi de neuf pour les familles à La Bresse ?

Dans le cadre du label Famille Plus, l'Office de Tourisme a édité un nouveau guide à destination des familles qui présente toutes les activités et visites à faire à La Bresse et aux environs.

Retrouvez-y tous les partenaires de l'Office de Tourisme labellisés Famille Plus.



Disponible à l'Office de Tourisme, chez les partenaires labellisés et en téléchargement sur www.labresse.net

Fermeture de la Halle des Congrès

La Halle des Congrès est fermée, pour cause de travaux de réfection de la toiture, pendant les mois de septembre et octobre.

CATENA
only va!
GROUPE
Mr.DicoLoge

-20%
sur tout le magasin

et jusqu'à -50%
dans tous les rayons

LOISIR - BRICOLAGE - MAISON - CADEAU

MARION VALDENNAIRE - 10, rue Paul Claudel - 88250 La Bresse - Tél : 03 29 25 41 36

FÊTE DES PÈRES le 19 JUIN...

« Famille Plus »

Les vacances en famille sont un moment privilégié pour les parents comme pour les enfants. Avec le label Famille Plus, l'Office de Tourisme de La Bresse œuvre depuis plusieurs années pour assurer aux familles un accueil adapté et des vacances réussies !



Nos 6 engagements pour l'accueil des petits et grands :

1. Un accueil personnalisé pour les familles
2. Des animations adaptées pour tous les âges
3. Du plus petit au plus grand : à chacun son tarif
4. Des activités pour petits et grands, à vivre ensemble ou séparément
5. Tous les commerces et services sous la main
6. Des enfants choyés par nos professionnels

La Bresse sur les ondes radios

Dans le cadre d'une opération de promotion, l'Office de Tourisme était partenaire de plusieurs radios cet été :

- **Résonance FM** - des interviews de l'Office de Tourisme et de ses partenaires tout au long de l'été
- **France Bleu Sud Lorraine** avec son jeu « En passant par la Lorraine » la semaine du 15 au 19 août
- **France Bleu Alsace** avec son jeu « Tour d'Alsace » où la radio a fait un tour jusqu'à La Bresse le 17 août pour valoriser le patrimoine local et les activités sportives et de loisirs de la commune

À travers des jeux, des rencontres sur le terrain ou des interviews en direct, l'Office de Tourisme assure une réelle promotion de La Bresse et de ses professionnels du tourisme.

L'Office de Tourisme en profite pour remercier tous les partenaires touristiques qui se sont associés à cette promotion médias en proposant de nombreux lots à faire gagner aux auditeurs.

FNAIM **la Centrale Foncière** Depuis 1988
VENDRE • ACHETER • LOUER

L'immobilier des Hautes Vosges

Spécialiste de la résidence secondaire depuis 1988 !
Tél : 03.29.25.67.25
Mail : contact@acentralefonciere.com

Au revoir Monsieur le Directeur

Arrivé en 2006 à l'âge de 30 ans, Louis-Étienne Audrier occupe son premier poste au sein de l'EHPAD. Il crée le SSIAD en 2009, et double la capacité de l'établissement, mène à bien le projet de la création du nouveau bâtiment ainsi que la réhabilitation de l'ancien. Il reprend la direction du CCAS en mai 2015.



Aujourd'hui, son nouveau départ en direction des Deux-Sèvres conciliera rapprochement familial et progression de carrière. Il va prendre les rênes d'un SSIAD et d'une structure de 120 résidents.

Nous lui souhaitons une bonne continuation ainsi qu'à son épouse et ses enfants. Les mots de la fin lui reviennent « j'emporte avec moi une parcelle de La Bresse dans mon cœur »

Concert « Masques et Bergamasques »

Dans le cadre de l'exposition de Gilbert Laloux, plusieurs événements ont connu un grand succès, notamment la masterclass d'aquarelle et le concert de piano et chant.

Dans un splendide décor vénitien, la pianiste Julie Richard et la mezzo-soprano Delphine Ribémont-Lambert ont présenté un programme convivial et chargé en émotions : la beauté des Clairs de lune de Debussy ou Beethoven, ou l'humour de la Veuve du colonel d'Offenbach, ces morceaux sur le thème des masques et bergamasques ont touché les spectateurs venus très nombreux assister à ce concert. Les éloges ne tarissaient pas à la sortie.

Inauguration du sentier de Lispach

Suite à de sérieux problèmes de détériorations et parfois des accidents, des travaux s'étaient imposés sur le sentier du tour du lac de Lispach.

Basés sur un système de pose de pilotis, des pieux en acacia enfoncés à 1,50 m, mais qui ne touchent pas toujours la roche mère, le caillebotis (500 m sur les 1800 de sentier) a été réalisé avec du bois coupé dans les Vosges. Désormais, la tourbière peut jouir d'une belle exposition sans risquer d'être abîmée. Ce parcours, enrichi par des panneaux explicatifs depuis 2008, offre un panorama unique sur la tourbière, dans un espace naturel sensible, pour le bonheur des marcheurs.

Le sentier a été inauguré le 20 juin dernier par François Vannson, président du Conseil départemental, et Hubert Arnould, Maire de La Bresse, en présence du Sous-préfet de Saint-Dié-des-Vosges, du président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, de plusieurs maires, conseillers départementaux et régionaux, ainsi que de représentants de l'ONF et du Club Vosgien.



MF PHOTOGRAPHIE
à La Bresse
Photos d'identité toutes normes
et
portrait en extérieur
photographie immobilière
Photographie événementielle



contact@marcfulgoni.fr - 06 37 31 38 91 - à La Bresse

3 rue de l'église
88250 La Bresse

FABRICATION ARTISANALE
Cadeaux d'entreprises et de fêtes



Tél. : 03 29 23 95 49
auxbonschocolats-labresse@orange.fr

DANS LE RETRO

Barbecue pour les résidents

Même le soleil a répondu présent à l'invitation du barbecue annuel réunissant résidents, familles et bénévoles de la maison de retraite.

Munis de leurs accordéons, Bernard Poirot et François Poirot ont ponctué cette journée de quelques airs de musique.

Le personnel présent a œuvré pour que cette journée soit synonyme de convivialité, et que tous repartent en fin d'après-midi, ravis de ce moment passé ensemble.



Tournoi des Aînés à Épinal

Comme chaque année, s'est déroulé, au centre des Congrès d'Épinal, «le tournoi des Aînés».

Mmes Claire Mougel, Paulette Thomassin, Henriette Poirot, Claire Claudel et M. Jules Boca, formant l'équipe de l'EHPAD, ont participé à cette compétition sportive, mêlant lancement de balles, fléchettes, chamboule-tout... Mais aussi jeux de mémoire, charades... Les 341 participants, des 41 maisons de retraite des Vosges, se sont ainsi affrontés durant la matinée. Tous ont reçu un diplôme lors du repas qui a suivi.

Une journée d'échange sous le signe de l'amusement !



Association Familiale

Accueil de Loisirs « La Ruche »

Du 6 au 29 juillet, La Ruche a fonctionné avec 40 enfants de 3 à 8 ans.

La directrice Martine Poirot était épaulée par Sandrine et Corinne diplômées BAFA et Élodie en stage pratique BAFA.

De nombreuses activités ont été proposées pour distraire et amuser les enfants, par exemple une après-midi festive sur le thème de la fête foraine (jeux dans structures gonflables, barbe à papa...), avec 2 mascottes « surprise » invitées : Spiderman et Minnie.

Des sorties ont rythmé le séjour : sur les crêtes avec un guide du BMHV, Fraispertuis, Balade avec 2 ânes, Bol d'Air, Cinéma, lac de Longemer...

Avec une ambiance familiale, une équipe dynamique, de la bonne humeur, de la patience et de l'écoute, La Ruche attire toujours autant nos petites abeilles qui ne demandent qu'à revenir au prochain été.

Conseil des jeunes

Le jeudi 7 juillet, le conseil des Jeunes a fini son mandat par une sortie à Fraispertuis, une journée de détente et d'amusement placée sous le signe de la bonne humeur afin de clore une année bien chargée : téléthon, nettoyage des pistes, Festival de Sculpture, coupe du monde VTT ainsi que les diverses cérémonies officielles. Cette balade avait pour objectif de récompenser les jeunes pour leur engagement tout au long de l'année et de partager un bon moment. Ils ont pu profiter des attractions sous un magnifique soleil.



Évasions culturelles de la Maternelle « La Tourterelle »

Le 16 juin, aux jardins de Wessering, les tout-petits/petits ont participé à l'atelier « éveil sensoriel » et les petits/moyens à l'atelier « sorcier de la couleur », et ensuite ont visité les jardins et découvert leurs magnifiques décors.

Les grands sont partis du 22 au 24 juin à Aisey en classe de découverte « poneys » et en sont revenus enchantés.

Le 27 juin au matin, les deux classes des tout-petits/petits et petits/moyens sont allées à Wiidoo'Gliss, où les parents de Taïna et Thais les ont accueillis. Ils ont pu profiter des différentes activités, pour achever l'année dans la bonne humeur.



École primaire du Centre

Les CM2 sur les sentiers du maquis de la Piquante Pierre

Dans le cadre du Devoir de Mémoire, le Souvenir Français du Canton de La Bresse a organisé le 14 juin une visite guidée à l'intention des élèves de CM2 de l'École Publique du Centre sur le site même



du maquis de la Piquante Pierre. Bravant la pluie et le brouillard et encadrés par Michel Lemaire, président du Souvenir Français local et par François Begel, directeur de l'école, les élèves sont partis du col de Menufosse pour atteindre la zone de parachutage des Plateaux avant d'arriver au sommet. Un invité exceptionnel, Dominique Lapiere, fils du docteur et grand résistant Albert Lapiere, les accompagnait. À la suite de cette visite « mouillée » sur le terrain, le groupe s'est réfugié à l'école de Presles où une présentation vidéo a permis de retracer l'histoire du maquis. Les thèmes de la présence alliée au maquis et du rôle du docteur Lapiere ont fait l'objet de discussions interactives fort intéressantes entre les élèves et les accompagnateurs.

Boutique Atelier

Illico Perso

COMMUNICATION VISUELLE
MARQUAGE TEXTILES ET OBJETS
BOUTIQUE CADEAUX
DECO

illicoperso@free.fr www.illico-perso.fr
9 rue de l'église - 88 LA BRESSE - 09 80 66 44 22

SPORTS PASSION

Vélo à assistance électrique
Pour aller plus loin et plus longtemps ...

LOCATION CYCLES
VTT - VTC - ROUTE
Tél. 03 29 25 68 05 - www.sports-passion.fr

DANS LE RETRO



Chloé Leduc, gagnante de la « Course des élus », Dames, à Longemer dimanche 7 août.

Sortie de fin d'année en Suisse

Le week-end du 18 et 19 juin, la section Montagne Escalade de La Bressaude a fait sa traditionnelle sortie de fin d'année dans les Alpes Suisse. 10 jeunes accompagnés de leurs parents ont profité des magnifiques paysages suisses autour de Fafleralp. Au programme : camping et barbecue, marche alpine durant laquelle ils ont pu observer des bouquetins, des marmottes ainsi qu'une flore très variée et colorée. Ils sont allés jusqu'au refuge Anenhütte à 2358 m à proximité des glaciers.



Ce week-end apprécié de tous sera sans aucun doute à renouveler l'année prochaine.

Travaux à l'école

Avant de lancer de nouveaux projets, il est nécessaire de conforter les bâtiments existants. Ainsi, cet été, de nombreux travaux ont été réalisés dans le groupe scolaire du Centre au niveau de la toiture et de la ventilation. Les travaux de ventilation dans les salles de classe, rendus nécessaires par la présence de radon, ont été faits à la maternelle et seront terminés à l'élémentaire l'été prochain. Un calfeutrement et une ventilation dans les vide-sanitaires a été achevée.



De plus, la cuisine et la salle de lecture ont été réaménagées à l'école maternelle La Tourterelle. Au primaire, les toilettes ont été rénovés et mis aux normes d'accessibilité.

Le coût total de ces travaux avoisine 400 000€ HT, hors frais de maîtrise d'œuvre.

Une opération portes ouvertes sera fixer courant septembre et permettra aux parents et habitants de visiter l'école.

Météo de juin 2016

Température (°C)	Maxi	37,26
	Mini	5,85
	Moyenne	15,2
Pression hPa (mmb)	Maxi	948,1
	Mini	925
	Moyenne	939,1
Hygrométrie (/100)	Maxi	100
	Mini	29,4
	Moyenne	84,2
Pluviométrie (mm)	Total	218,3
Ensoleillement (kW/m ²)	Total	1 455,31
Vitesse vent (km/h)	Maxi	32,76
	Moyenne	5,4

Mr Seb informatique

16 rue de l'église
88250 La Bresse

E-mail : contact@mrsebinformatique.fr

Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN !
en face de l'église

Services Express

Qualité PRO

24 h

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO
DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE
MATÉRIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE
DE CARTOUCHES

POIROT Dominique

Fenêtres - Portes
Bois - PVC
volets roulants

Fourniture & Pose

LA BRESSE
03 29 25 41 12

dominique.poirot@free.fr 3 chemin Goutte du Rouan

Le Club Vosgien à Théoule-sur-Mer

Début juin, 70 adhérents du Club Vosgien se sont dirigés vers Théoule-sur-Mer dans le Massif de l'Estérel, pour un séjour d'une semaine, parfaitement organisé grâce à Marie-Jo et Jean-Claude.

Le soleil leur a permis de profiter au maximum du programme des différentes randonnées proposées par des guides locaux, du tourisme, de magnifiques paysages sur le massif de l'Estérel et des points de vue sur la mer. La visite d'une parfumerie à Grasse, le village perché de Gourdon, les îles de Lérin, Cannes et la Croisette ont complété ce séjour.

L'hébergement et la restauration à « Lou Castelet » ont présenté des conditions idéales pour un séjour sportif, sympathique et décontracté.



Inauguration des locaux du Club Vosgien

Samedi 18 juin a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux du Club Vosgien : en effet, les salles du 1^{er} étage du CCS ont été récemment restaurées par les adhérents de l'association.

Le président a vivement remercié Monsieur le Maire et les élus pour cette mise à disposition rapide à la grande satisfaction des bénéficiaires. Étaient présents, également, plusieurs membres de l'ADMR qui inauguraient aussi leurs nouveaux locaux.

Monsieur le Maire a félicité les bénévoles du Club Vosgien pour leur implication dans cette rénovation et les a remerciés pour leur participation à la vie de la cité en différentes occasions.

Une permanence est assurée au CCS le mercredi de 10h à 11h30 et sur le marché du dimanche matin en juillet et août.



ÉTAT CIVIL JUIN 2016



Naissance

- **Célian**, né le 8 juin à Remiremont, fils de Pierre Mengin et Karen Alexandre.
- **Olivia**, née le 18 juin à Épinal, fils de José Jesus Castro et Tracy Masetto.
- **Augustin**, né le 19 juin à Remiremont, fils de Aurélien Lindeperg et Audrey Perrin.
- **Jeanne**, née le 6 juillet à Remiremont, fils de Florian Claudel et Océane Gérard.

Mariage

- Le 25 juin, **Olivier Hotz**, pâtissier et **Laëtitia Poirot**, auxiliaire de crèche, résidants à La Bresse
- Le 23 juillet, **Clément Duchêne**, militaire, domicilié à Saint-Étienne-lès-Remiremont et **Marianne Martin**, responsable SSE, domiciliée à La Bresse

Décès

- **Marie Thérèse Mathilde Perrin**, âgée de 84 ans, domiciliée 7 rue de la Résistance, décédée le 5 juin à Remiremont, épouse de Roger Poirot.
- **Georges Émile Mougel**, âgé de 90 ans, domicilié 10 rue de la Gasse, décédé le 20 juin à La Bresse.
- **Robert Augustin Petitjean**, âgé de 89 ans, domicilié 32a rue de Clairie, décédé le 22 juin à La Bresse, époux de Marie Laurent.
- **Jacques Maurice Lurion**, âgé de 73 ans, domicilié 3 chemin du Pré Mougeatte, décédé le 23 juin à La Bresse, époux de Raymonde Etienne.
- **Jean-Marie Arnould**, âgé de 82 ans, domicilié 32a rue de la Clairie, décédé le 5 juillet à La Bresse, époux de Françoise Mougel.
- **Bruno Jean-Claude Arnould**, âgé de 42 ans, domicilié 20 chemin des Champis, décédé le 20 juillet à La Bresse, époux de Marie Desmougin.
- **Philippe Jacobberger**, âgé de 60 ans, domicilié 12 route du Chajoux, décédé le 22 juillet à La Bresse.
- **Gilbert Henri Lemaire**, âgé de 87 ans, domicilié 17c rue de la Clairie, décédé le 22 juillet à Remiremont, veuf de Michèle Peduzzi
- **Marie-Thérèse Arnould**, âgé de 92 ans, domiciliée 8 rue de Cherménil, décédée le 23 juillet à Cornimont, veuve de Louis Claudel

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Après cet été qui a vu de nombreuses manifestations et animations ravir les locaux et les estivants, la rentrée est signe de reprise de l'ensemble des dossiers communaux et intercommunaux.

Les travaux ont démarré aux quatre coins de la commune et, pour les élus, les dossiers importants n'ont pas connu de pauses estivales. C'est le cas notamment de la construction de notre nouvelle Communauté de communes.

Lors du prochain conseil municipal, nous devons nous positionner sur le nom et le siège de cette nouvelle communauté. Et cela n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît. La majorité des communes ont validé le choix de Gérardmer ; pour nous, élus du groupe majoritaire, ce n'était pas forcément évident et nous aurions préféré pouvoir proposer plusieurs lieux sur notre territoire afin de pouvoir choisir le plus adapté et le plus économique.

Pour ce qui est du nom, un seul semble correspondre, et en restant très simple : « Communauté de Communes de Hautes Vosges ».

Mais le travail ne s'arrête pas là... Des commissions composées d'élus des 3 anciennes comcom se réunissent afin de réfléchir ensemble à notre avenir commun. Comment harmoniser nos pratiques ? Comment faire fonctionner les services ? Quelles nouvelles compétences à mettre en œuvre ? Quelle gouvernance mettre en place ?

Des sujets importants et qui doivent être tranchés pour la fin de l'année. Sans oublier les compétences actuelles qui ne seraient pas activées dans la nouvelle comcom, comment fonctionneront-elles demain ?

Et bien sûr, le Tourisme... La loi Notre impose que la compétence « promotion du Tourisme » doit être gérée en intercommunal... Depuis le début des discussions, c'est à dire depuis le début de l'année, les élus de la municipalité n'ont pas changé d'avis (quoi qu'en disent certains...) ; nous nous sommes toujours positionnés clairement pour le **maintien** à La Bresse d'un Office de Tourisme Communal, puisque, si cette Loi Notre est amendée, nous aurions la possibilité de le conserver, du fait de notre statut de station classée et du fait que nous possédons une marque déposée.

Monsieur le Maire participe activement aux réunions des Maires de stations de montagne au niveau national afin d'obtenir cette modification de la Loi Notre, afin que certaines communes puissent conserver un Office de Tourisme Municipal. Il nous paraît indispensable de garder cette compétence au niveau de notre station afin de pouvoir décider de stratégies commerciales propres à La Bresse. Ce qui n'empêchera pas de continuer à mutualiser des moyens pour faire la promotion de l'ensemble de nos territoires à l'extérieur et à l'international. Nous devons également réfléchir à l'évolution du SIVU Tourisme qui pourrait être intégré dans un service de la Communauté de communes.

Notre nouvelle Communauté de communes sera celle que nous voudrions bien construire collectivement, avec l'ensemble des élus des communes qui la composeront. Nous devons réfléchir à quel avenir nous souhaitons à l'échelle de ce territoire. Réflexion et travail à l'échelle du territoire, mais qui n'enlèveront pas les spécificités de certaines communes comme La Bresse.

Soyez sûrs de notre détermination et de notre volonté à défendre nos spécificités bressaudes.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Retour sur les conseils municipaux des 9 mai et 20 juin 2016,

N'ayant pas eu la possibilité de nous exprimer (refus de M. le Maire) lors de la séance du 20 juin, nous avons donc fait le choix de cette rubrique, pour porter notre réponse à la connaissance de chacun ; tout comme l'avait été la déclaration de M le Maire dans le bulletin de juin.

« M. Le Maire,

Faisant suite à votre déclaration en ouverture de la séance du Conseil Municipal du 9 mai 2016, nous voulons préciser et remettre dans leur contexte plusieurs points.

Tout d'abord et avant tout, nous sommes choqués et consternés que vous ayez en tant que maire, responsable d'une collectivité et de son personnel, étalé au grand jour la vie privée d'un de ses anciens agents. Elle ne regarde que lui, et si dérapage il y a eu, cela ne concerne ni la collectivité, ni sa fonction. C'est de l'ordre du privé.

Reprécisons, que votre prédécesseur avait mis fin à ses fonctions de directeur général des services au cours de l'année 2013, l'intéressé a recherché un emploi à l'extérieur et quitté la collectivité début 2014.

Nous ajouterons que pendant la période où l'intéressé a occupé la fonction des chantiers ont été menés à terme sans aucune observation de la préfecture ou de la chambre régionale des comptes !

Est-ce cela «...la haute conception du service public et de ses agents qui le servent » que citer ces personnes en séance publique, en y donnant force détails sur leur situation privée ou professionnelle.

Pour notre part en abordant le point rémunération du DGS, nous avons réagi comme et uniquement comme gestionnaire de notre collectivité classée station touristique. C'est ce que nous avons toujours dit et écrit.

En effet, la gestion du personnel, car c'est bien de cela dont vous parlez, doit être la 1ère préoccupation de l'employeur, avec comme partout ailleurs, des situations plus ou moins complexes, des recrutements heureux d'autres moins. A nous, employeurs de les tirer vers le haut.

Vous faites référence à 1994 avec une organisation avec 2 secrétaires de mairie. Mais à ce moment-là, quelles étaient leurs missions, combien y avait-il d'agents, comment étaient organisés les services ? Une seule réponse, il ne l'était encore pas. Un simple exemple, les STM n'avaient pas encore de service urbanisme et la gestion du personnel n'était pas structurée donc sans commune comparaison avec le schéma de 2016 ou des entités existant et vivent, avec à leurs têtes des chefs de service.

En 2003, la collectivité grandissant avec le développement de nouveaux services, une nouvelle organisation est devenue nécessaire. Les services se sont alors organisés en pôles (STM, OTL, EHPAD, Services Généraux, RME) encadrés par des responsables compétents et soucieux du service public. Un redéploiement (à masse salariale constante) s'en suivi pour partager à tout niveau, responsabilité et pouvoir décisionnel avec la mise en place de chefs d'équipe.

Toutes les nominations et avancements ont été faits sur la responsabilité et la compétence mais jamais sur la manière de servir !

Est-ce cela organiser « une fonction publique au rabais » comme vous nous l'attribuez ? Nous ne pouvons vous laisser dire cela, d'autant plus que ces évolutions ont été accompagnées de plans de formation, chaque année, renouvelés.

D'ailleurs aujourd'hui, nous nous interrogeons sur les départs récents de responsables, d'autant plus que le budget de fonctionnement du personnel en augmentation devrait se traduire par un mieux-être des agents et ce au regard de certaines structures dont le taux d'absentéisme et de maladie est fortement en augmentation. Pourquoi ? Ne devriez-vous pas vous poser ces questions ?»...

Les élus du groupe minoritaire

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87

code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25

27 - 32A Rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurin

28 rue des Proyes - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés :

faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 29 62 65 98

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte

Tél. : 03 29 24 02 88

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Blainfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

AGENDA

CULTURE

■ Du 2 juil au 11 sept

Exposition « Masques et Bergamasques »

Gilbert Laloux

Maison de La Bresse 10 h-13 h/15 h-19 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 2 septembre

Table ronde : l'art démasqué

Maison de La Bresse 20 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 11 septembre

Table ronde : Masques africains et arts primitifs

Maison de La Bresse 16 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 11 septembre

Concert pédagogique de l'Orchestre d'Harmonie

Jeanne d'Arc

Maison de La Bresse 11 h

Infos : Chantal Doridant - Tél. : 03 29 25 63 51

■ Du 23 septembre au 13 novembre

Exposition Nunco

Maison de La Bresse

du lundi au vendredi 15 h-18 h

sam-dim 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 30 septembre

Conférence géographique : catastrophes naturelles et changement climatique, avec Bertrand Lemartinel (FIG)

Maison de La Bresse 20 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ Du 1^{er} octobre au 6 novembre

Exposition Hommage à Paul Didierlaurent

Maison de La Bresse

du lundi au vendredi 15 h-18 h

sam-dim 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : M.L.C. - Tél. : 03 29 25 60 09

mlclabresse@wanadoo.fr

■ 9 octobre

Concert Nouvelle Orléans : gospel & zydeco

Salle des fêtes 15 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

LOISIRS



■ 17 septembre

Balade vosgienne

Parkings autour du stade des Champions

..... Arrivée vers 19 h

Infos : Gérard Bedel - Tél. : 06 08 47 44 03

gerard@asar.fr

■ 25 septembre

Retro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine 9 h-12 h

Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

SPORTS

■ 8 septembre

Championnat des Clubs de pétanque

Vétérans A et B

À côté du gymnase 14 h

Infos : Bernard Poirot - bernard_poirot@orange.fr

■ 10 septembre

Challenge Jeunes - course d'orientation

Secteur des Bas Viaux - La Bresse 14 h-17 h

Infos : Bruno Arnould - bruarnould@wanadoo.fr

<http://www.vosges.ffcorientation.fr/hvo/>

■ 11 septembre

37^e Trial Moto championnat Grand Est

La Basse des Feignes 9 h-18 h

Infos : Damien Antoine - Tél. : 06 15 59 81 37

www.labressaude.fr

■ 24 septembre

Orientation - Passage balises de couleurs

La Bresse 10 h-15 h

Infos : Bruno Arnould - bruarnould@wanadoo.fr

<http://www.vosges.ffcorientation.fr/hvo/>

■ 25 septembre

Rainkopf Trail

Station La Bresse - Hohneck 8 h - 15 h

Infos : Jean Mercier - jean.mercier19@orange.fr

■ 25 septembre

Concours de pétanque - DB ED3C

À côté du gymnase 14 h

Infos : Bernard Poirot - bernard_poirot@orange.fr

■ 27 septembre

Concours de pétanque Triplette Vétérans

à côté du gymnase 14 h

Infos : Bernard Poirot - bernard_poirot@orange.fr

DIVERS

■ 1 octobre

Don du Sang

Salle des Fêtes 8 h 30-12 h et 15 h-18 h 30

Infos : Établissement Français du Sang

Tél. : 03 83 44 62 62

■ 2 octobre

Fête des cucurbitacées

Halle Patinoire 8 h 30-17 h 30

Infos : Annie Steff - Tél. : 03 29 25 58 67

